

Objet: DETR 2024/ TRANCHE DU BOURG RD 43 - DE_043_2024

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 14 novembre 2024

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

vingt et un novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés:

Absents: SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, CHRISTELLE CHAUVET

Excusés:

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée un projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie)

Le montant estimatif des travaux s'élève à 711 307.63 € HT, soit :

- Travaux : 628 289 € HT
 - Aléas 5% : 31 414.45 € HT
 - Honoraires à 7.5 % : 43 154.18 € HT
 - Relevés / Caméra / Publication : 8450 € HT

 - Déduction participation du département : 132 669.17 € HT
- Reste à charge : 578 638.46€ HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR, demande de 40% sur la totalité du projet : 231 455.39 € HT
- Auto financement : 347 183.07 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie),
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2024.
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaires à la réalisation du projet,
- Le financement nécessaire sera inscrit au BP 2025 en section d'investissement.

Date de transmission de l'acte: 25/11/2024

Date de reception de l'AR: 25/11/2024

015-211501754-DE_043_2024-DE
A G E D I

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 25/11/2024
et publication ou notification du 25/11/2024

Le Maire,
A. DUJOLS



Le Maire,
A. Dujols



La secrétaire de séance S. Gaillard

A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Gaillard", written over a horizontal line.

Date de transmission de l'acte: 25/11/2024
Date de reception de l'AR: 25/11/2024

015-211501754-DE_043_2024-DE
A G E D I